

• **Linky : Révision de l'avis de l'ANSES suite aux mesures effectuées par le CSTB**

28 septembre 2017

CPL Linky : les émissions sont quasi-permanentes et omniprésentes

L'ANSES a révisé en juin dernier son avis sur les compteurs communicants suite à la publication tardive des mesures que l'Agence avait commandées au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB). Ces mesures visaient à mieux caractériser les expositions dans la vie courante provoquées par le CPL du Linky, en effectuant des mesures à l'insu d'ENEDIS.

Le CSTB montre sans ambiguïté que, d'une part **le CPL du Linky se propage dans les installations électriques** et génère une exposition **y compris dans les logements ne disposant pas du compteur**, mais situés dans un quartier où ceux-ci ont été déployés. D'autre part, les mesures révèlent que, comme nous avons pu le constater par nous-mêmes - cf Lettre de PRIARTEM n°35 - les trames de CPL Linky sont observables à tout moment, générant **une exposition qualifiée par les auteurs du rapport de quasi-permanente**.

L'ANSES en se fondant sur le seul fait que les valeurs mesurées sont bien inférieures aux normes, continue de qualifier le risque sanitaire de très peu probable. Pour rappel, nous avons vivement critiqué cette position étant donné que les experts de l'Agence reconnaissent eux-mêmes « l'absence de données sur les effets sanitaires dus à une exposition aux champs électromagnétiques dans la gamme de fréquences aux alentours du KHz » ! Cependant, les experts, sans doute surpris par l'écart entre les déclarations d'ENEDIS et les résultats obtenus par le CSTB, ont bien dû constater que la durée d'exposition serait bien plus longue que prévue initialement. Et d'édictier des recommandations tout à fait intéressantes, résumées ci-après :

- effectuer des mesures sur les appareils électriques utilisés proches du corps comme les **fauteuils et lits à commande électrique** ;
- effectuer des mesures sur les **grappes G3** ;
- faire des **simulations de pire cas** (grappe complète, charge de courant maximum dans le circuit...) ;
- caractériser l'exposition liée à l'ensemble des CEM générés par les communications CPL et les dispositifs électriques et électroniques.

Les experts vont même jusqu'à recommander l'étude de la **possibilité d'installer des filtres**, pour les personnes qui le souhaiteraient, permettant d'éviter la propagation des signaux CPL à l'intérieur du logement.

Nous reviendrons de manière approfondie sur les mesures du CSTB et de leurs conséquences sur le dossier Linky dans la prochaine Lettre de PRIARTEM à paraître courant novembre. Mais d'ores et déjà, nous sommes satisfaits de constater que l'Agence, ayant mandaté un organisme sérieux, reconnaît un certain nombre de points que nous avons soulevés. Ceci simplement en nous basant sur les propriétés physiques de ces fréquences (elles génèrent un rayonnement le long des câbles), sur la connaissance du fonctionnement du système (les grappes génèrent une exposition complexe et dans l'ensemble du réseau électrique) et sur des constats que nous avons pu réaliser (nous avons mesuré *in situ* des trames quasi permanentes).

Il nous reste maintenant à poursuivre la contestation des normes édictées par l'ICNIRP, derrière lesquelles se cachent l'opérateur et les pouvoirs publics pour évacuer la question sanitaire.

• **Linky et compteurs communicants – Le CNAFAL prend position**

CNAFAL, 22 septembre 2017 |

Le déploiement du compteur Linky auprès de l'ensemble de la population a amené le CNAFAL (Conseil National des Associations Familiales Laïques) à mettre en place une commission visant à aider l'association à définir, en toute connaissance de cause, une position sur ce sujet controversé.

Les propositions issues de cette commission, qui a auditionné ENEDIS et PRIARTEM, ont été validées à l'unanimité en Assemblée Générale en septembre dernier : le CNAFAL condamne le fait d'imposer d'une part, un appareil qui impacte obligatoirement sa liberté de choix et d'autre part, un fonctionnement quotidien, pouvant engendrer des risques sur sa santé et interviendra en ce sens auprès du Ministre de la Santé.

Le CNAFAL s'engage en outre sur une plateforme d'actions et d'interventions visant la réduction de l'exposition aux ondes et reposant, notamment, sur un partenariat avec PRIARTEM.

Merci au CNAFAL de la confiance ainsi manifestée.

[Lire la suite](#)

• « Linky : une opération mal partie »

Dans Le Monde daté du 6 octobre est publiée une tribune au vitriol sur le Linky signée Patrice Cahart, inspecteur général des finances honoraire, et intitulée "*Linky : un gaspillage de 8 milliards*" avec pour chapeau : "*Le déploiement des "compteurs intelligents" témoigne de ratés préoccupants : les consommateurs n'utilisent pas leur fonctionnalités, les coûts sont sous-estimés et l'interrogation sur les effets sanitaires demeure.*"

Pour l'auteur, outre le fait que l'objectif affiché de l'opération - « permettre aux particuliers de maîtriser leur consommation d'électricité » - n'est en aucun cas atteint —« seuls 0,2% des usagers raccordés ont demandé à connaître leur consommation », le constat est que « le coût brut total a été sous-estimé et la durée de vie des compteurs (20 ans) surestimée ». La seule économie qu'il y voit : la réduction de l'emploi ! Il enfonce donc le clou en soulignant que « pour l'économie française l'opération Linky s'annonce perdante. »

Mais l'auteur de la tribune ne se contente pas d'en dénoncer les risques et incertitudes économiques et financières, il revient également sur les risques et incertitudes sanitaires en insistant sur l'argument sur lequel nous fondons notre fronde et notre demande de moratoire, l'augmentation du brouillard électromagnétique ambiant : « *Mais ce qui importe, c'est le rayonnement de l'ensemble des appareils de la maisonnée, téléphones portables compris, auxquels linky, fonctionnant en permanence va s'ajouter* ». Pour lui, « *une expérience sanitaire d'une dizaine d'années aurait été souhaitable* ».

ET tout cela, pour une fois, ce n'est pas nous qui le disons ! Cette voix sera-t-elle plus entendue que la nôtre par les autorités sanitaires ? Merci au Monde pour la publication de cette tribune édifiante, et merci à l'auteur de mettre ainsi les pieds dans un plat bien amer.

• UE APPEAL 5G : Des scientifiques et médecins du monde entier alertent sur de graves effets sanitaires potentiels de la 5G

28 septembre 2017

Priartem, membre de la coordination européenne EMF, soutient l'alerte lancée par des scientifiques internationaux sur les effets sanitaires potentiels de la 5G.

A l'initiative des Prs Hardell et Nyberg, plus de 180 scientifiques et médecins de 37 pays, par un appel du 13 septembre 2017, demandent un moratoire sur le déploiement de la 5G – cinquième génération de téléphonie mobile – jusqu'à ce que des études d'impact sanitaires et environnementales sérieuses et indépendantes aient été réalisées préalablement à toute mise sur le marché.

La 5G augmentera considérablement l'exposition aux champs électromagnétiques de radiofréquences (RF-CEM) et s'ajoutera au brouillard électromagnétique déjà produit par la 2G, 3G, 4G, Wi-Fi, etc., exposition dont il a été prouvé qu'elle est nocive pour les humains et pour l'environnement.

Lire l'article : [Scientifiques et médecins alertent sur de potentiels graves effets sanitaires de la 5G](#)

• Rencontre annuelle du collectif

12 septembre 2017

Initialement programmée le 9 septembre, notre rencontre annuelle en forêt de Rambouillet s'est tenue le dimanche 10 septembre dernier. Malgré le report dû à la météo, environ 80 personnes ont pu y participer. L'événement a été bien couvert par la presse locale, tout particulièrement ([Le Parisien 78](#), [l'Echo républicain du 78](#) et [un encart, Les nouvelles de Rambouillet](#)). Une photographe ainsi qu'un documentariste s'intéressant à la problématique étaient également présents pour s'imprégner du sujet et rencontrer des personnes soucieuses de témoigner.

Comme l'an dernier, nous avons laissé plus de place aux échanges sur les expériences des uns et des autres, les stratégies et solutions individuelles pour aller mieux et vivre avec : prise en charge médicale, reconnaissance du handicap, emploi, problèmes administratifs, mesures et protections... Nous avons évoqué les nombreux documents utiles disponibles sur les sites de l'association ou auprès de la permanence téléphonique.

Globalement, on se rend compte qu'heureusement, l'information circule de mieux en mieux, permettant à ceux qui sont les plus récemment atteints de réagir plus vite. Cependant, force est de constater qu'il y a encore beaucoup de choses à faire pour alerter le monde médical, les médecins de la sécurité sociale, les employeurs, les responsables d'universités... pour limiter le parcours du combattant de la prise en charge médicale et administrative, ou encore pour bénéficier d'aménagement de postes, de conditions d'apprentissage, de logement décent...

On déplore encore des tentatives de psychiatrisations d'un autre âge, heureusement rares. A noter que, lorsque l'association est alertée de tels cas, elle réagit le plus rapidement possible pour apporter de l'information médicalement crédible aux médecins impliqués et alerter qui de droit.

L'après-midi était plutôt consacrée aux avancées du dossier, notamment les récentes études scientifiques ouvrant des perspectives (perturbation de l'électroencéphalogramme par les RF, étude de l'Université d'Amiens montrant que les rats détectent de faibles niveaux, préfèrent dormir dans la cage protégée des ondes, ce qui leur occasionne des bénéfices sur le métabolisme et le sommeil...).

Nous avons également évoqué [la fronde anti-Linky](#) ainsi que la récente étude du CSTB montrant, comme nous l'avons toujours dit, que le CPL du Linky se propage dans l'ensemble des logements des quartiers équipés (même si le logement n'est pas doté d'un Linky) et que les émissions sont quasi-permanentes (cf, article sur les mesures effectuées par le CSTB).

La rencontre s'est achevée par une chanson anti-Linky proposée par une participante et chacun est reparti riche d'informations et manifestement content de sa journée.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain. **La rencontre nationale se tiendra le dimanche 23 septembre 2018 dans les environs d'Etampes dans le sud du 91.** D'autres rencontres, en régions, sont susceptibles d'être proposées car des correspondants de Priartem ont exprimé le souhait d'en organiser.

• A lire dans la presse :

Interview de la porte-parole d'Electrosensibles de France/Priartem par RMC suite à l'annonce des cartographies de couverture par l'ARCEP :

<http://rmc.bfmtv.com/emission/electrosensibles-cela-devient-complique-de-trouver-une-zone-blanche-sans-exposition-aux-ondes-1260539.html>

et

Long reportage sur l'EHS sur le site de FRANCE 3 Occitanie

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/electrohypersensibles-refugies-ondes-1316711.html>

• 13e édition du festival de films Sciences en Bobines 2017

26 septembre 2017

Comme pour la précédente édition, Priartem est partenaire du festival de films "Sciences en Bobines"

Les savoirs scientifiques et techniques ne sont pas neutres. Ils sont construits par les hommes et sont soumis, comme toute création humaine, à des enjeux politiques, économiques et sociaux. Ainsi, ceux qui affirment que les sciences sont « naturellement » porteuses de bonheur et de progrès ne visent qu'à museler la critique et à conforter leur propre pouvoir. Les crises et les scandales sanitaires, écologiques, économiques et humanitaires qui se multiplient révèlent le visage d'une science soumise aux intérêts des lobbys industriels et financiers.

Sciences Citoyennes juge essentiel de mettre en évidence une autre approche : celle d'une recherche désireuse d'affronter les grands défis de nos sociétés, de dialoguer avec des savoirs autrefois dévalorisés, celle de citoyens qui revendiquent leur droit à participer aux choix scientifiques et technologiques qui conditionnent leur avenir.

Le festival « Sciences en Bobines » propose une riche palette de films critiques et militants, suivis de débats pour que le dialogue s'engage entre chercheurs et citoyens dans le but de privilégier le bien commun... pour des futurs meilleurs !

Sciences Citoyennes vous invite à participer aux projections-débats du festival Sciences en Bobines qui se déroulera du 1er au 26 octobre 2017.

[Lire la suite](#)

Pour être mieux informés, si vous ne l'avez pas encore fait, [adhérez à Priartem](#).

[PRIARTEM](#) - Association Loi de 1901
5, Cour de la Ferme Saint-Lazare 75010 Paris
Tél : 01 42 47 81 54